

2025-06-26-33 : Attribution de subventions aux associations et acteurs locaux pour les événements pour l'exercice 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six juin à 20 heures 30, en application des articles L.5211-2 et L. 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou, sous la Présidence de Monsieur Etienne Glémot, Président.

Département de Maine-et-Loire

Arrondissement de Segré-en-Anjou-Bleu

Membres en exercice :49
Membres présents :37
Pouvoirs :6
Quorum :25
Votants :43
Votes pour :43
Votes contre :0
Abstention :0
Date de convocation : 20/06/2025
Date d'affichage: 11 JUIL. 2025

**Étaient présents :**

Valérie AVENEL, Jacques BONHOMMET, Marie-Ange FOUCHEREAU, Pierre-Pascal BIGOT, Guy CHESNEAU, Sébastien DROCHON, Diana LEPRON, Dominique MENARD, Yamina RIOU, Vincent PETIT, Pascal CRUBLEAU, Frédérique LEHON, Arnaud FREULON, Vincent REBILLARD, David GEORGET, Vincent VIGNAIS, Etienne GLÉMOT, Nooruddine MUHAMMAD, Christelle BURON, Véronique LANGLAIS, Maryline LÉZÉ, Estelle BASTARD, Michel POMMOT, Rachel SANTENAC, Brigitte OLIGNON, Liliane LANDEAU, Virginie GUICHARD, Emmanuel CHARLES, Joël ESNAULT, Florence MARTIN, Antoine MICHEL, Christelle LAHAYE, Catherine BELLANGER-LAMARCHE, Annick HODÉE, Jean-Marie JOURDAN, Jean-Pierre BRU, Mireille POILANE

**Étaient excusés :**

Jean PAGIS, Patrice TROISPOILS, Isabelle CHARRAUD, Marie-Claude HAMARD, Christian MASSEROT, Marc-Antoine DRIANCOURT, Michel BOURCIER, Françoise PASSELANDE, Muriel NOIROT, Alain BOURRIER, Marie-Hélène LEOST, Dominique FOUIN

**Pouvoirs :**

Patrice TROISPOILS donne pouvoir à Yamina RIOU, Isabelle CHARRAUD donne pouvoir à David GEORGET, Marie-Claude HAMARD donne pouvoir à Etienne GLÉMOT, Christian MASSEROT donne pouvoir à Maryline LÉZÉ, Marc-Antoine DRIANCOURT donne pouvoir à Michel POMMOT, Michel BOURCIER donne pouvoir à Jean-Pierre BRU

**Secrétaire de séance :** Brigitte OLIGNON

Accusé de réception en préfecture  
049-200071868-20250626-2025-06-26-33-DE  
Date de télétransmission : 11/07/2025  
Date de réception préfecture : 11/07/2025

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**SUR** proposition du Président ;

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** les statuts de la Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou ;

**VU** la délibération n°2023-11-30-28 du Conseil communautaire en date du 30 novembre 2023 approuvant le nouveau règlement d'instruction et d'attribution des subventions relatives aux projets événementiels et son dossier de demande type ;

**VU** la délibération n°2024-03-28-35 du Conseil communautaire en date du 28 mars 2024 approuvant la mise en place de conventions d'objectifs pluriannuelles ;

**VU** l'axe 2 du projet de territoire de la CCVHA « Faire vivre et partager les ressources d'une identité rurale porteuse de dynamiques économiques et humaines » ;

**VU** l'engagement de la démarche RSO « Créer les conditions du développement socio-économique du territoire » ;

**VU** l'avis favorable de la commission d'attribution des subventions réunie le 10 avril 2025 ;

**CONSIDERANT** l'analyse de trois nouveaux dossiers, effectuée par le groupe de travail en charge de l'instruction des demandes de subventions pour les événements pour l'exercice 2025 ;

**CONSIDERANT** que l'association « Les Musicales de Juvardeil » bénéficie d'une convention pluriannuelle d'objectifs de trois ans, signée en 2024, qui prévoit le versement d'une subvention annuelle de 300 € ;

<b>Demandeur</b>	<b>Événement</b>	<b>Recevabilité de la demande</b>	<b>Subvention financière annuelle attribuée</b>	<b>Subvention en nature sollicitée</b>	<b>Convention d'objectifs pluri-annuelle accordée</b>
Festi'Val du Son	Festi'Val du Son	OUI	2 000 €	barrières	OUI
Association O'Zorgues etc...	Festival « Si l'orgue m'était conté » (événement bisannuel)	OUI	750€ en 2025 et 750€ en 2027	Barrières, panneaux	OUI
Association Sportive	Festi'guinguette	OUI	500 €	Panneaux, grilles	OUI

Accusé de réception en préfecture  
049-200071868-20250626-2025-0626-3-DE  
Date de télétransmission : 11/07/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes dans les deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Représentant de l'État dans le Département.

et Culturelle de Montreuil- sur-Maine				d'expo, ingénierie profession nelle pour la programma tion	
Les Musicales de Juvardeil	Concertissimo	OUI	300 €		OUI

**CONSIDERANT** les crédits prévus au budget prévisionnel 2025 pour le soutien aux événements ;

**ENTENDU** l'exposé de Madame RIOU, rapporteur,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, décide :**

**Il est proposé au Conseil Communautaire :**

- **D'attribuer des subventions telles que définies ci-dessus pour les événements prévus au titre de l'exercice 2025 ;**
- **De valider la mise en place de conventions d'objectifs pluri-annuelles avec les porteurs de projets identifiés et mentionnés tels que définis ci-dessus ;**
- **D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document utile à l'application de la présente délibération.**

Pour extrait conforme au registre

Fait et délibéré en séance  
le 26 juin 2025  
au Lion d'Angers,

Etienne Glémot

Président

Brigitte Olignon

Secrétaire de Séance



Accusé de réception en préfecture  
049-200071868-20250626-2025-06-26-33-DE  
Date de télétransmission : 11/07/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes dans les deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Représentant de l'État dans le Département.

Accusé de réception en préfecture  
049-200071868-20250626-2025-06-26-33-DE  
Date de télétransmission : 11/07/2025  
Date de réception préfecture : 11/07/2025